

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01098

Numéro SIREN : 534 649 876

Nom ou dénomination : 5 S INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2018 sous le numéro de dépôt 4858

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/06/2018

Numéro de dépôt : 2018/4858

Déposant :

Nom/dénomination : 5 S INGENIERIE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 534 649 876

N° gestion : 2011 B 01098

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise RUE DE L'ARTISANAT 01800 VILLIEU LOYES MOLLON		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 3 4 6 4 9 8 7 6 0 0 0 2 4		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2017			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
		Frais de développement *	CX		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 225	3 638
		Fonds commercial (1)	AH		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		
		Constructions	AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	31 350	22 566
		Autres immobilisations corporelles	AT	16 998	3 348
		Immobilisations en cours	AV		
		Avances et acomptes	AX		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
		Autres participations	CU	31	
		Créances rattachées à des participations	BB		
		Autres titres immobilisés	BD		
		Prêts	BF		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 909	3 909
	TOTAL (II)		BJ	64 513	29 554
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
En cours de production de biens			BN		
En cours de production de services			BP		
Produits intermédiaires et finis			BR		
Marchandises			BT		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	31 952	31 952
		Autres créances (3)	BZ	60 630	60 630
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	10 285	10 285
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	508 949	508 949	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 490	2 490	
	TOTAL (III)	CJ	614 308	614 308	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	678 822	29 554	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIENéant ☐ *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)	DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	146 857
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	76 892
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	26 250
	TOTAL (III)	DR	26 250
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22 789
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	72
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	113 510
	Dettes fiscales et sociales	DY	108 649
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	65 871
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	71 875
	TOTAL (IV)	EC	382 768
	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	649 268
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont {	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	367 691
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	240

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 5 S INGENIERIE

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue { biens *	FD	883 934	FE	FF
	{ services *	FG		FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	883 934	FK	FL
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX
	Salaires et traitements*				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*		GA
			- dotations aux provisions*		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIE		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	450	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	450	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(450)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	21 281	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	939 223	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	862 331	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	76 892	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	9 078
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	566	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		450		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIE										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	15 014	KE		KF	9 200	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	38 350	KT		KU	3 000		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	184	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	7 073	LC		LD	13 000		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	45 607	LO		LP	16 000	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	31
		Autres titres immobilisés						IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières						IT	3 570	IU		IV	338		
TOTAL IV						LQ	3 570	LR		LS	369		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	64 192	ØH		ØJ	25 569		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	11 988	LW	12 225	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	10 000	MK	31 350	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers						IU		MM		MN	
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	184
		Matériel de bureau et mobilier informatique						IW		MS	3 259	MT	16 814
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG	13 259	NH	48 348	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
		Autres participations						IØ		ØX		ØY	31
		Autres titres immobilisés						II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	3 909		
TOTAL IV						I3		NJ		NK	3 940		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	25 247	ØL	64 513	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Signature

Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	6 238	PF	9 389	PG	11 988	PH	3 638
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	24 810	QA	7 756	QB	10 000	QC	22 566
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	102	QI	81	QJ		QK	184
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 275	QM	2 148	QN	3 259	QO	3 164
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	29 188	QV	9 986	QW	13 259	QX	25 915
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	35 426	ØP	19 375	ØQ	25 247	ØR	29 554

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations				SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS 5 S INGENIERIENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
- corporelles			6E	6F	6G	6H
- titres mis en équivalence			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
- titres de participation			9U	9V	9W	9X
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	UH	
		- financières	UG			
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IS - NORMAL

2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe

Désignation de la société : SAS 5 S INGENIERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 649 268 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 76 893 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/04/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
Amortissement des logiciels sur un an.
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 6 683 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 014	9 200	11 989	12 225
Immobilisations incorporelles	15 014	9 200	11 989	12 225
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 350	3 000	10 000	31 350
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	184			184
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 073	13 000	3 259	16 814
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	45 607	16 000	13 259	48 348
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		31		31
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 571	338		3 909
Immobilisations financières	3 571	369		3 940
ACTIF IMMOBILISE	64 192	25 569	25 248	64 514

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	9 200	16 000	369	25 569
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	9 200	16 000	369	25 569
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	11 989	13 259		25 248
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	11 989	13 259		25 248

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 238	9 389	11 989	3 639
Immobilisations incorporelles	6 238	9 389	11 989	3 639
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 811	7 756	10 000	22 567
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	102	82		184
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 275	2 148	3 259	3 165
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	29 188	9 986	13 259	25 915
ACTIF IMMOBILISE	35 426	19 376	25 248	29 554

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 98 983 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 909		3 909
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	31 952	31 952	
Autres	60 631	60 631	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 491	2 491	
Total	98 983	95 074	3 909
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000,00 euros décomposé en 1 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	52 500	26 250	52 500		26 250
Total	52 500	26 250	52 500		26 250
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		26 250	52 500		
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 382 768 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	241	241		
- à plus de 1 an à l'origine	22 549	7 472	15 077	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 510	113 510		
Dettes fiscales et sociales	108 650	108 650		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	65 943	65 943		
Produits constatés d'avance	71 875	71 875		
Total	382 768	367 691	15 077	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	22 549			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	72			

Charges à payer

	Montant
HONOR. COMPTABLE A PAYER	2 520
HONOR. CONS. JURID. A PAY	480
BANQUES INTERETS COURUS	241
CONGES A PAYER	14 992
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	3 600
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	5 847
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	1 500
TAXE APPRENTIS. A PAYER	1 679
TAXE FORMAT. PROFES. CONT	1 704
Total	32 563

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 491		
Total	2 491		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	71 875		
Total	71 875		

Engagements financiers

Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 22 329 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

5S INGENIERIE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : rue de l'artisanat
ZA sous la gare
01800 VILLIEU LOYES MOLLON
RCS BOURG EN BRESSE : 534 649 876

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des procédures comptables et fiscales en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 883 934 euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 839 694 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|----------------|
| - Achats de matières premières : | 313 807 euros. |
| - Autres charges externes : | 122 658 euros. |
| - Rémunération du personnel : | 253 071 euros. |
| - Charges sociales : | 99 927 euros. |

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 97 307 euros.

Le résultat courant avant impôts s'établit à 98 624 euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 76 892,59 euros.



Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous allons porter nos efforts sur la politique commerciale afin d'augmenter notre chiffre d'affaires et continuerons à veiller au juste équilibre des charges.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au 31/12/2017, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

EXERCICES	au comptant	Factures à 30 j.	Factures à 60 j.	TOTAL
31/12/2017	0	113 510	0	113 510
31/12/2016	0	45 419	0	45 419
31/12/2015	0	80 886	0	80 886

(Les montants sont exprimés en euros.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société n'a pas pris de participations dans d'autres sociétés.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune activité de recherche ou de développement n'a été effectuée.

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 76 892,59 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Au compte « Autres Réserves », soit :	46 892,59 euros
- Sous forme de Dividendes soit :	30 000,00 euros

Soit l'ensemble du résultat :	76 892,59 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués, au titre des précédents exercices.

EXERCICE CLOS	DISTRIBUTION	ABATTEMENT 40%
31/12/2017	30 000	12 000
31/12/2016	80 000	32 000
31/12/2015	40 000	16 000

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES :

Nous vous demandons, conformément à l'article L.227-10 du code de commerce, d'approuver les conventions visée à ce même article et conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE :

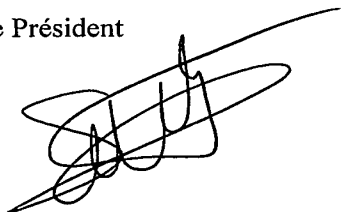
Nous vous précisons que la société n'est pas assujettie à la nomination d'un commissaire aux comptes selon l'article L 227-9-1 du code de commerce.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

A Villieu Loyes Mollon
le 31 mai 2018,

Le Président



5S INGENIERIE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : rue de l'artisanat
ZA sous la gare
01800 VILLIEU LOYES MOLLON
RCS BOURG EN BRESSE : 534 649 876

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2017 se montant à 76 892,59 euros :

- Au compte « Autres Réserves » soit :	46 892,59 euros
- Sous forme de Dividendes soit :	30 000,00 euros

Soit l'ensemble du résultat :	76 892,59 euros

L'Assemblée prend acte :

- qu'aucune somme ne figure au bilan, au titre des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.
- et, conformément à l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la société.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale du 31 mai 2018.

Le 31 mai 2018,
Le président.

